

# Golf Club de Draveil

## Règlement du Championnat interne Mixte 2022

- 1°) **Epreuve en match-play net ouverte à tous les membres du club licenciés ou non**  
**Date limite d'inscription en ligne sur le site de réservation : 15 mars 2022**
- 2°) Les matches se joueront en **match-play net avec coups rendus**  
(ceux ci sont calculés sur une base de  $\frac{3}{4}$  des points d'index de différence comme par exemple :  
Joueur index 25 contre Joueur index 37, différence 12 points donc normalement 9 coups rendus  
**mais limités à 6 maximum**
- Les départs se feront à partir des **marques rouges pour les dames et jaunes pour les hommes.**
- 3°) La qualification des membres se fera par **tirage au sort** des membres inscrits
- 4°) Les matches du tableau principal se disputeront obligatoirement sur les parcours suivants
- |                    |                        |                       |
|--------------------|------------------------|-----------------------|
| - 1er tour :       | St germain les Corbeil | Avant le 30 Avril     |
| - 2ème tour :      | Etiolles               | Avant le 31 Mai       |
| -- 3ème tour :     | Bondoufle              | Avant le 30 Juin      |
| - 4ème tour :      | St Germain les Corbeil | Avant le 31 Juillet   |
| - phases finales : | Sénart                 | Avant le 30 Septembre |
- 5°) a) Les matches devront impérativement se dérouler avant la date limite. Aucun report ne sera accepté pour quelque raison que ce soit.  
Au cas où les adversaires ne pourraient trouver de date commune, la commission pourra réserver un horaire la veille de la date limite. Le joueur non présent est déclaré perdant. Si aucun joueur n'est présent, les deux sont disqualifiés.
- b) A réception du mail de confirmation de chaque tour, les adversaires disposent de 8 jours pour valider la date de leur match dans les délais impartis par le règlement et en informer le responsable de l'épreuve.
- c) Lorsque la rencontre est effectuée, le vainqueur devra impérativement avertir le responsable de l'épreuve qui lui communiquera son futur adversaire (s'il est déjà connu).
- 6°) a) Tout manquement au présent règlement entraînera la disqualification du joueur.  
b) En cas de litige, la commission sportive est compétente pour trancher.

---

**Responsable de l'épreuve (Championnat Mixte) :**  
**Zoltan KOVACS au 06.07.13.76.36**  
**ou courriel : [zoltan@e-kovacs.com](mailto:zoltan@e-kovacs.com)**

**Merci et Bonnes parties à Toutes et Tous**